

Co-construction du Pôle de ressources et d'expérimentations de l'économie sociale et solidaire

Compte rendu de l'atelier *Services de proximité, services aux personnes* du 24 avril 2007
Réalisé par Sandrine Richardeau - Association RADAR

Date Mardi 24 Avril 2007
De 17h00 à 19h00

Lieu à la F.A.L

Présents

Sandrine RICHARDEAU
Annie LEVEILLER
Dorothee SANSON
Carole BIGUET
Nicole ROCHIER
Pierre TOURMEN
Boris COUILLEAU

RADAR
Animation Rurale 44 et écosolies
Association Inter-Faces
Association Inter-Faces
Le temps pour toiT
ORPAN et Relais Capimtec
Titi Floris et Titi services

Les différentes fonctions du centre de ressources

► La matérialisation du pôle de ressources : vigilance des acteurs sur les conséquences d'une centralisation (« Comment ne pas s'éloigner de la proximité ? »).

L'accueil tout public, c'est-à-dire, les professionnels (salariés et bénévoles), les porteurs de projet mais aussi les usagers des services proposés par les structures de l'ESS.

- Cette fonction d'accueil et d'orientation doit être nécessairement assurée par des permanents-salariés du centre de ressources et non pas des bénévoles.
- Cette fonction d'orientation (spécialement des usagers) s'appuie sur un outil type « base de donnée qualifiée » pour une identification précise de l'activité et de l'offre de services.

La communication en direction du grand public avec comme finalité, la promotion de l'offre de services portée par les acteurs de l'ESS :

- Nécessité en amont d'une organisation et structuration finalisée du centre de ressource avant d'entreprendre des actions en direction du grand public.
- Importance d'aider les structures à développer et affiner un argumentaire pointant les spécificités de l'apport de l'économie sociale et solidaire (mise en évidence de la valeur ajoutée : rapport entre l'offre de service et le projet de l'association, implication des personnes dans la définition des projets ...).

La sensibilisation à l'ESS des professionnels, des usagers et plus particulièrement des jeunes en formation.

La mise en réseau des acteurs (« un lieu fédérateur ») pour créer et dynamiser les liens entre les structures, favoriser la coopération entre acteurs :

- Constat : la concurrence entre les associations est réelle (rentabilité, survie), les usagers sont les premiers à pâtir du manque de cohérence et de cohésion entre les acteurs.
- Besoin de coordination, de transferts d'informations, de connaître ce qui se fait ailleurs, d'identifier les bonnes pratiques, de capitaliser les expériences (transférabilité)...
- Importance de repérer les besoins de services nouveaux, de mutualiser les offres de services existants, d'identifier les complémentarités et les concurrences éventuelles (idée de plates-formes de compétences ?)

Le soutien aux porteurs de projets et aux structures de l'ESS (aide au développement à la professionnalisation) :

- Meilleure visibilité des animateurs de secteur et lisibilité de la fonction d'animation.
- Médiation de la relation entre les associations et les partenaires publics: repérage de ce que font et réfléchissent les collectivités locales (compétences) par exemple
- Nécessité d'être soutenu dans la professionnalisation pour être concurrentiel par rapport au secteur marchand : la mise en réseau est une des réponses.

Une veille permanente (expérience du territoire et hors territoire, informations sur les évolutions du secteur, l'environnement juridique et législatif) et ce, par secteur d'activité.

Une intégration dans les réseaux et lieux de la création d'entreprises (exemple de la chambre de commerce et des réunions de l'ACCRE) :

- Disséminer un autre modèle d'entrepreneuriat (exemple du mouvement des SCOP plus présent sur la reprise que sur la création d'entreprises)
- Besoin d'être plus lisible par les structures régionales.

Les ressources existantes (citées par les participants)

En direction des usagers : les CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

En direction des jeunes en formation : créactiv'

En direction des porteurs de projets : Nantes Initiatives, chambre de commerce

Les structures présentes à l'atelier de co-construction sont et/ou font parties d'un pôle de ressources (publics différents, intervention sur des territoires et/ou des échelles différentes) :

Le temps pour Toit par exemple informe de la création d'un Réseau National du Logement Intergénérationnel et Solidaire (LIS) rassemblant huit associations à travers la France et représentant à elles seules plus de 300 expériences de cohabitation intergénérationnelle.

Animation Rurale 44, fédération départementale d'éducation populaire, a pour mission pour permettre au parent bénévole d'être acteur dans sa cité par l'action collective.

Sa mission : l'accompagnement de la vie associative en Loire-Atlantique, pour la création, la gestion et le développement de services de proximité ou d'activités culturelles, ceci principalement en direction de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes.

L'**Orpan** est un lieu d'accueil et d'information pour les retraités et les personnes âgées (exemple du guide du nouveau retraité) mais aussi pour les associations (détachement de personnes pour mise en places d'actions de proximité dans les quartiers).

Inter faces : pôle de ressources sur la souffrance psychique